

L'Écho



de

Hon-Hergies



Chères HON-HERGEOISES, Chers HON-HERGEOIS,

Au moment où je commence à rédiger cet édito, cela fait déjà quelques semaines, où malheureusement à nouveau, notre pays a porté le deuil. Par deux fois, en dix mois, la République a été frappée en son cœur. Par deux fois, des terroristes ont attaqué des femmes et des hommes, illustres ou inconnus, en plein Paris, réalisant de véritables carnages. 146 morts, plusieurs centaines de blessés. Le bilan est lourd, très lourd. Au mois de janvier, les terroristes s'en sont pris à des symboles de la République. Le 13 novembre, ils ont franchi un cap: ils ont tué sans discernement des femmes et des hommes dans des restaurants, aux terrasses des cafés, dans une salle de concert.

Face à nous, a surgi brusquement, une haine teintée de folie que nous n'arrivons pas même à concevoir. Pour les contrer, nous disposons, collectivement d'une force, de valeurs héritées de notre histoire commune: LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE et TOLERANCE ! Bien plus que des mots, il s'agit d'une bannière qui nous unit, qui nous lie, de manière indéfectible, bien au-delà de toutes nos différences, malgré et à cause de nos différences. Unis dans la diversité comme dans l'adversité !

Le 13 novembre, les victimes se prénommaient (liste des prénoms des victimes dont les noms ont été égrenés aux Invalides lors de l'hommage national): Alban, Anna, Anne, Anne-Laure, Ariane, Armelle, Asta, Aurélie, Baptiste, Bertrand, Caroline, Cécile, Cédric, Claire, Chloé, Christophe, Christopher, Ciprian, Claire, Charlotte, David, Djamila, Elodie, Elsa, Elif, Emilie, Emmanuel, Eric, Fabian, Fabrice, Fanny, Franck, François-Xavier, Frédéric, Germain, Grégory, Guillaume, Halima, Hélène, Hodda, Hugo, Hyacinthe, Isabelle, Gilles, Jean-Jacques, Juan-Alberto, Julien, Justine, Kheireddine, Lacramiora, Lamia, Lola, Lucie, Luis, Macathéo, Madeleine, Manu, Marie, Marie-Aimée, Marion, Mathias, Matthieu, Maud, Maxime, Mayeul, Michelli, Milko, Mohamed, Nathalie, Nick, Nicolas, Nohemi, Olivier, Patricia, Pierre, Pierri, Precilia, Quentin, Raphaël, Renaud, Richard, Romain, Quentin, Salah, Sébastien, Stella, Stéphane, Suzon, Sven, Thibault, Thierry, Thomas, Valentin, Valéria, Véronique, Victor, Vincent, Yannick.

Ces victimes étaient de nationalités françaises, belges, allemandes, espagnoles, roumaines, portugaises, britanniques, marocaines, chiliennes, algériennes, mexicaines... mais ils étaient avant tout CITOYENS DU MONDE.

Ces femmes et ces hommes n'aspiraient qu'à vivre dans la paix et toutes nos pensées vont vers leurs familles endeuillées.

L'actualité de notre commune ne doit pas pour autant être ignorée, c'est l'une des raisons d'être de notre bulletin municipal. Que nous soyons élus, membres des comités consultatifs, responsables associatifs, agents communaux, bénévoles, citoyens acteurs et moteurs dans la cité... nous continuons tous à travailler avec cœur, pour le bien collectif, pour l'intérêt général, avec sans doute le désir de faire plus encore, de faire mieux et pour nous concentrer autour d'actions positives.

Le cours des dossiers communaux et l'agenda des manifestations se sont poursuivis, et c'est avec plaisir que je vous invite à les découvrir dans ce bulletin de fin d'année. Quelques soucis supplémentaires apparaissent désormais avec notre intercommunalité qui ne cesse de vouloir prendre de nouvelles compétences, parfois beaucoup trop rapidement, parfois au « forceps », mais bien trop souvent au détriment de ses communes membres et de leurs populations, sans pour autant assurer de garantie de maintien du service public mais par contre toujours en puisant allégrement dans le peu de ressources communales disponibles. Ainsi, quotidiennement, nous menons de nouveaux « combats » pour tenter de préserver un soupçon de proximité communale, primordiale à mes yeux. Je n'évoquerai pas ici ces dossiers, mais je m'y attarderai sans doute plus longuement dans le prochain Echo de HON-HERGIES.

La fin de l'année se profile à grands pas, avec ses rendez-vous familiaux et ses nombreuses occasions de se divertir: ne boudons pas notre plaisir, sortons et amusons-nous sans arrière-pensée et surtout profitons de ceux que nous aimons, vivons en liberté, fidèles à nos convictions républicaines et démocratiques et à nos traditions de partage et de convivialité, qui sans aucun doute seront renforcées en cette période de magie de Noël.

Je profite d'ores et déjà, de ces quelques lignes, pour vous inviter à la cérémonie des vœux qui se déroulera le samedi 9 janvier 2016 à la salle des fêtes à 16h. Sans trop dévoiler le déroulement, je peux vous dire que la thématique cette année sera celle de l'arbre. Aussi pour finir, il me vient à l'esprit une citation de Paul VALÉRY : « La nation française fait songer à un arbre greffé plusieurs fois, de qui la qualité et la saveur de ses fruits résultent d'une heureuse alliance de sucs et de sèves très divers concourants à une même et indivisible existence ».

A tous, bonnes fêtes de fin d'année et Joyeux Noël.

Votre Maire... Luc BERTAUX



SOMMAIRE :

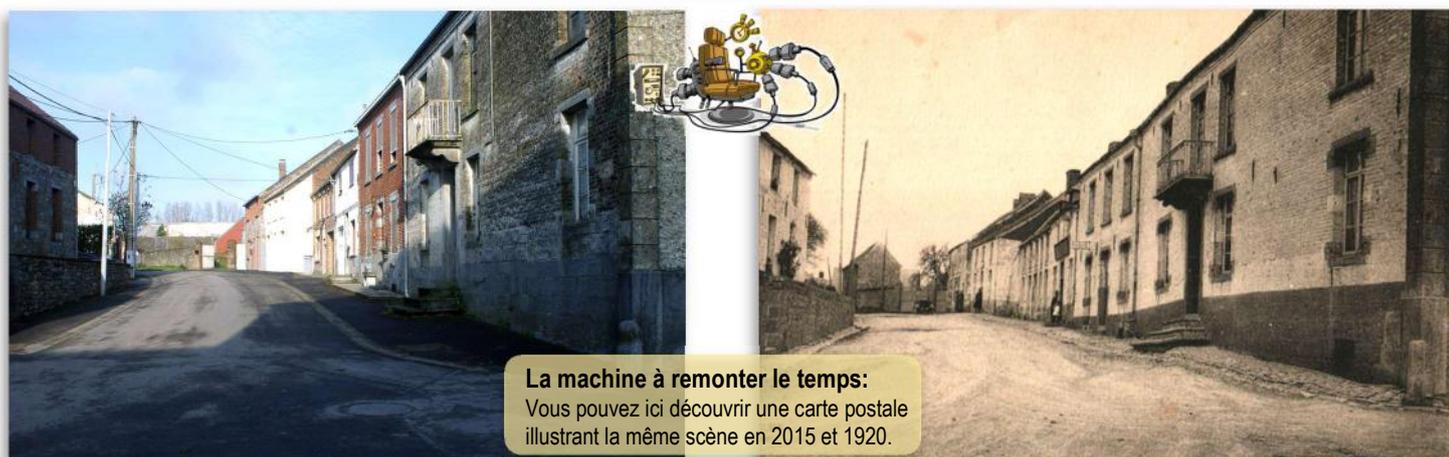
- Le mot du Maire		2-3
- Le sommaire		4
- L'écho des Registres & événements : Nouveaux nés, nouveaux habitants		5
- Informations sur le PLU		6-7
- Activités périscolaires		8-9
- Les jeux inter-quartiers		10-11
- Cérémonie du 11 novembre		12
- La journée "Tous ensemble"		13
- Manœuvres des pompiers et Nettoyons la nature		14
- Théâtre du Bimberlot et Fête de la musique		15
- Pages Nature : Les écureuils		16-17
- Des nouvelles du Parc Naturel Régional		18-19
- Retour sur les chauves-souris		20-21
- Les associations : "Les fers savoir"		22
- Les associations : "Club détente et travaux manuels" ; "Bien lire"		23
- Les associations : "Le petit mot des Aînés"		24
- Informations diverses : "La sophrologie"		25
- Les travaux		26-27-28-29-30-31
- Vie économique : Artisan menuisier		32-33
- Santé, l'alimentation		34-35
- Histoire des Carolingiens		36-37
- Concours Maisons fleuries		38
- La Journée de l'arbre		39
- La recette		40
- Les jeux		41-42-43-44



A partir du prochain bulletin municipal nous aimerions créer une nouvelle rubrique : la rubrique "trucs, astuces, expériences, bons plans et recettes «de grands-mères»". Si vous disposez de trucs et astuces dans les domaines suivants : bricolage, jardinage, mécanique, véhicule... (liste non exhaustive) et si vous souhaitez les partager avec les habitants du village, nous vous invitons à nous les faire connaître de manière régulière, pour que nous puissions les éditer au fur et à mesure dans le bulletin municipal. Cela permettra à chacun de bénéficier de petites astuces qui peuvent faciliter la vie au quotidien.

Mais aussi une rubrique destinée aux différentes questions que vous pouvez vous poser sur le fonctionnement pratique de la vie communale. L'idée étant que vous nous adressiez vos questionnements et que nous vous apportions une réponse précise. Le questionnement restera anonyme.

Directeur de la publication : Luc Bertaux, Maire de Hon-Hergies.
Comité de rédaction : Andrée Drancourt, Dominique Thomas, Marc Boutet, Jocelyne Tomme, Frédéric Bouton, Sylvie Coffier.
Impression : Mairie de Hon-Hergies.
Numéro issn : en cours d'attribution - Tirage : 400 exemplaires.



La machine à remonter le temps:
Vous pouvez ici découvrir une carte postale illustrant la même scène en 2015 et 1920.

La mairie vous accueille

lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.
mardi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.
mercredi de 8h30 à 12h00.
jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.
Tél : 03.27.63.17.67 / Fax : 03.27.66.97.42
Courriel : mairie.hon@wanadoo.fr

Il vous est également possible de rencontrer un élu sur rendez-vous auprès de la mairie ou le samedi matin de 11h00 à 12h00.

Pour tout renseignement ou intervention liés aux déchets ménagers (collecte, déchetterie, renouvellement de containers, etc...) rapprochez-vous de la Communauté de Communes du Pays de Mormal, pôle de Landrecies service environnement.

Siège de la Communauté de Communes du Pays de Mormal (Le Quesnoy):
Tél : 03.27.09.04.60 / Fax : 03.27.09.04.69
Service environnement (Landrecies):
Tél : 03.27.77.52.35 / Fax : 03.27.07.00.81

La déchetterie de Bavay vous est accessible :

En hiver (du 02/11 au 31/03):
Lun-Mar-Mer-Jeu : 09h00 à 11h45 et 14h00 à 16h45
Ven-Sam : 09h00 à 11h45 et 13h00 à 16h45
(Fermé le dimanche).

Accès uniquement sur présentation d'une carte d'accès. Le formulaire à remplir est disponible en mairie, présentez-vous à la déchetterie avec un justificatif de domicile (facture EDF ou de téléphone) et les agents vous feront la carte sur place.



Bienvenue à :



Marianne EVERTS née le 26 juin 2015.

Nathan MAHIEU né le 6 juillet 2015.



Gabin Jean Eric VALLEZ né le 24 septembre 2015.



*Nous invitons les Nouveaux Arrivants à venir se présenter en mairie et nous indiquer si un enfant est né dans l'année afin de participer à " l'accueil des nouveaux arrivants " et des " Bébés " .



Félicitations à :

Monsieur Patrick TIMMERMAN et
Monsieur Gérard PILLOT qui se sont unis
le 31 octobre.



Décès :

Condoléances à la famille de...

Monsieur Henri BERA né le 02/05/1934 à Viesly, décédé le 25/10/2015 à Hon-Hergies.

Monsieur Jean-Paul LEFEBVRE né le 13/03/1957 à Maubeuge et décédé le 11/11/2015 à Hon-Hergies.

Voici les gagnants des tombolas du marché :

En août Madame LEROY Marie Thérèse de HON HERGIES,
en septembre Madame GILBERT Michèle de LA LONGUEVILLE,
en octobre Monsieur et Madame DUCATILLON de HOUDAIN LEZ BAVAY,
en novembre Madame DEROO Delphine de HON-HERGIES,
en décembre Madame CRAPEZ Yolande de HON-HERGIES.

Ils se sont vus offrir un panier garni par les différents exposants.

Adresses des assistantes maternelles :

DEPARIS Marcelle 18, rue Gaston Génarte.

KEES Maryse 35, rue Wilson.

LAROCLETTE Sabine 31, rue Maxime Ansieau.

MARTIN Nathalie 3, rue des Fonds.

TRACHEZ Maryse 29, rue Maxime Ansieau.



Famille d'accueil pour personnes âgées :

TRACKOEN Séverine 21 bis, rue Wilson.



Procédure de modification et de révision du PLU de la Commune

Pour mémoire, depuis 2008, notre Commune dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui a été approuvé, suite à une procédure spécifique d'environ deux ans.

Le PLU est un **document d'urbanisme et de planification**. Il définit notamment les orientations d'urbanisme et exprime le projet urbain de la commune. Il délimite des zones urbaines, agricoles et naturelles à l'intérieur desquelles sont définies, en fonction des situations locales, **les règles applicables relatives à l'implantation, à la nature et à la destination des sols**. Il peut, en outre, **comporter des dispositions relatives, notamment, à l'aspect extérieur des constructions, aux emplacements à réserver**. Par ailleurs, depuis la loi ALUR (2014), le PLU peut imposer une part minimale de surfaces non imperméabilisées ou éco-aménageables, éventuellement pondérées en fonction de leur nature, afin de contribuer au maintien de la biodiversité et de la nature en ville.

Ce document est donc **opposable aux tiers**. Ainsi il est **recommandé de le consulter afin de prendre connaissance des dispositions réglementaires qui s'imposent, avant tout dépôt de demande de permis de construire mais également pour tout projet affectant le droit des sols**. Cette démarche préalable permet d'éviter d'élaborer un projet de construction ou de modification, en contradiction flagrante avec celles-ci.

Afin de se mettre en conformité avec la loi GRENELLE de 2010 et la loi ALUR précitée, il est nécessaire d'apporter quelques ajustements au document actuellement en vigueur, sans remettre en cause la philosophie du projet d'aménagement et de développement durable initial.

Ainsi, avec le Conseil Municipal, nous avons décidé de mettre en œuvre des procédures complémentaires permettant de faire évoluer légèrement le document d'urbanisme de notre commune.

Les objectifs de ces évolutions visent à la fois à faciliter l'évolution des constructions existantes au sein du village, à conforter la protection des éléments constitutifs du paysage (murs de clôtures anciens, alignements de haies, arbres remarquables, prairies humides....), mais également à renforcer de façon limitée les possibilités de construction.

Dans ce cadre, la commune mène de front deux procédures spécifiques définies par le code de l'urbanisme : une procédure de révision allégée concernant le renforcement des possibilités de construction, et une procédure de modification portant sur plusieurs points du règlement et du zonage. Il s'agit notamment :

- De mettre à jour le règlement pour faciliter l'instruction des autorisations d'urbanismes.
- De prendre en compte dans le règlement certaines modifications apportées par les différentes réglementations en vigueur.
- De renforcer la protection des éléments paysagers, notamment les haies, les arbres remarquables, les arbres têtards et les prairies humides.
- De renforcer la protection des secteurs agricoles (en collaboration avec la Chambre d'Agriculture).
- De réajuster le règlement en matière de clôtures afin de favoriser leur intégration architecturale et paysagère.
- D'apporter une correction d'erreurs matérielles en zone Nt.

Attention, il ne nous est pas permis de révolutionner notre PLU, dans la mesure où ce dernier doit être conforme à des règles supérieures : le Schéma de Cohérence Territoriale mis en œuvre sur l'arrondissement d'AVESNES, les lois et règlements, le droit européen... bref, notre possibilité d'action reste limitée.

Nous possédons juste quelques fenêtres d'interventions à l'occasion d'une adaptation imposée par la loi (notre PLU répondant déjà dans ses grandes lignes aux préoccupations imposées par le législateur).





Depuis mi-novembre 2014, nous étions en phase d'étude, à la fois avec le cabinet en charge de nous assister et de rédiger les propositions nouvelles, mais également avec les différents partenaires institutionnels dont certains peuvent avoir un avis « bloquant », tel que : l'Etat, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (ex DDE), la Chambre d'Agriculture, le Parc Naturel, le Syndicat Mixte du SCOT Sambre-Avesnois... Cette phase est achevée depuis le début de l'automne.

Conformément à la procédure, nous avons consulté officiellement chaque partenaire pour que ces derniers émettent par écrit un avis (définitif) sur notre projet. Nous sommes encore dans l'attente des avis obligatoires de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (la DREAL) qui doit intervenir au plus tard le 29 décembre 2015, de la Chambre d'Agriculture, du Syndicat Mixte du SCOT et de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (la CDPENAF) qui devraient intervenir dans les prochains jours.

D'ores et déjà nous avons saisi le Président du Tribunal Administratif de Lille pour la désignation du Commissaire Enquêteur. Par décision du 1er Octobre 2015, le Tribunal Administratif a désigné en qualité de Commissaire enquêteur, Monsieur Marc GILLERON, ingénieur divisionnaire des TPE, chef d'arrondissement de la DDE, retraité. Il sera assisté de Monsieur Jean-Paul WYART, retraité du corps des officiers de la Gendarmerie.

Malheureusement, entre temps, la commune a perdu la compétence « Plan Local d'Urbanisme » au profit de la Communauté de Communes du Pays de Mormal, qui devient désormais la seule collectivité compétente juridiquement pour établir non seulement un Plan Local d'Urbanisme au niveau du territoire, mais également pour achever les procédures auparavant lancées par les communes avant le transfert de cette compétence. Nous avons réussi à convaincre la Communauté de Communes du pays de Mormal, de poursuivre la procédure et l'action menées par HON-HERGIES. Ainsi, normalement, en janvier 2016 devrait débiter l'enquête publique permettant à chacun de prendre connaissance des documents et d'émettre un avis. Puis en mars 2016, il appartiendra au Conseil Communautaire de la CCPM d'adopter ou non les révision et modification du PLU de la Commune. (En effet, suite au transfert de compétence, nous perdons complètement la main sur le dossier ainsi que tout pouvoir de décision en la matière).

Aussi, si tout se déroule correctement, notre projet lancé dès le début du second semestre 2014, pourra avoir une issue favorable fin mars 2016. Ce document ainsi adopté sera applicable sur le territoire de notre Commune, jusqu'à la création en 2020 par la Communauté de Communes, de son Plan local d'Urbanisme Intercommunal.





LES NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) DE LA PREMIERE PERIODE :

L'atelier « Pierre » avec Monsieur Stubbe.

Les tailleurs de pierre en herbe ont sculpté l'animal de leur choix dans un bloc de béton cellulaire. Celui-ci a été ensuite peint et verni. Vous découvrirez plus tard ce petit zoo multicolore !



L'aquarelle avec Madame Breda.

Madame Breda a présenté différentes techniques aux petits artistes avant de les guider dans la réalisation de leur aquarelle. Une vraie réussite !

Les activités manuelles avec Madame Hoetz.

Pendant la période automnale, les enfants ont appris des chants de saison. Ils ont particulièrement apprécié animer leur chanson en la mimant.

« Autour de l'arbre » avec le CPIE bocage.

Une découverte de la richesse de l'arbre: sa vie, sa diversité et sa taille.



Que proposent les ateliers actuellement?

Marionnettes et théâtre avec Madame HÉlin.

Création de marionnettes et animation pour raconter des histoires d'autrefois recueillies chez les Anciens d'Hon-Hergies.

Atelier « Couture » avec Madame Vaey.

Initiation des enfants à la couture avant la réalisation d'objets en feutrine. Et même les garçons s'intéressent aussi à la couture !

Les Romains avec Bagaconervio.

L'intervenant en costume plongera les enfants dans la reconstitution historique. Puis réalisation de différents objets typiques : casque, mosaïque....

Un programme riche et varié !

Approfondissement de la connaissance de l'arbre avec le CPIE.

Il s'agit de découvrir la relation de l'arbre avec les animaux, son exploitation par l'homme.

Il y aura aussi des jeux autour de l'arbre...





Retour sur les jeux:

Les jeux inter-quartiers 2015 ont eu un franc succès. C'est dans la joie et la bonne humeur que les équipes des différents quartiers se sont affrontées au cours d'épreuves pour petits et grands.



Le tir à la corde,



La course aveugle,



Les jeux d'eau,



Les fléchettes,



La chasse aux papillons,



Le croquet,



Le concours de gâteaux,



La pétanque,



La course de glissades...



Le concours d'épouvantails.





Des équipes pleines de fougue et motivées se sont affrontées lors de combats épiques.



Gloire aux vainqueurs...



Toutes les épreuves ont eu lieu sous la surveillance d'arbitres, de juges de marques et de l'autorité communale suprême. Ils furent impartiaux, incorruptibles et intransigeants pour déclarer l'équipe verte gagnante de cette belle journée.





Beaucoup de monde le 11 novembre 2015 pour se recueillir en souvenir des disparus de la guerre 14-18. Chaque participant s'est vu remettre le petit quiz de la Grande Guerre offert par la commune pour nous rafraîchir les neurones (exemple de question ci-dessous).



Cité à l'ordre de la nation et décoré de la Légion d'honneur, ce héros sans nom portait le matricule 787.15. Qui est-ce ?

C'est le dernier pigeon voyageur lâché du fort de Vaux durant la bataille de Verdun. On le surnomme le « Vaillant ». Il eut droit à une plaque commémorative rappelant que 20 000 de ses congénères furent tués durant le conflit.



Ensuite, direction la salle des fêtes. Les enfants ayant participé au concours "Mémoire vivante" des "Anciens de L'AFN" se virent offrir en récompense des livres par cette association et la Municipalité.

Léa BARTOSIK
Baptiste BONNET
Audrey DELCROIX
Yann GILLOT
Léa JAYEZ-POMAR
Capucine LAROCLETTE
Yohan MOREELS
Juline TASQUIN

Un verre de l'amitié a ensuite, été partagé.





LA JOURNEE DU 19 SEPTEMBRE 2015.

Répondant à l'invitation de Monsieur Luc Bertaux, de ses Adjointes et Conseillers municipaux, bon nombre d'administrés se sont rendus dès 11 heures à la Mairie pour « faire cause commune » avec ce premier mouvement national organisé par l'Association des Maires de France.

Monsieur Bertaux a exposé la raison de ce mécontentement national : l'Etat ayant décidé de réduire de 30% les dotations aux communes et intercommunalités, cette mesure se traduira pour notre commune par une réduction de 43,94% (si on ajoute à ce taux la baisse subie depuis 2013). Concrètement, il a énuméré les conséquences de cette mesure sur notre cadre de vie c'est-à-dire le logement, l'école, la cantine, le centre d'action sociale, le tri et la collecte des déchets, les manifestations, l'eau, les énergies...

Notre Maire a mis en valeur l'importance des institutions communales comme gardiennes de la liberté et du service public et a affirmé :

« Je refuse que vous soyez privés des services essentiels qui font votre quotidien et fondent notre « vivre ensemble », pour ne pas renoncer à voir notre Commune disparaître et notre vie quotidienne perdre en qualité ». Les personnes présentes ont été invitées à signer la pétition « Appel du 19 septembre pour les Communes de France ». Ce désaccord à la perte de moyens financiers de la Commune s'est concrétisé par le recueil de 102 signatures.

Les Hon-Hergeoises et Hon-Hergeois sensibilisés ont pu ensuite débattre autour du verre de l'amitié.



Le 26 juillet 2015 : Un exercice matinal pour les pompiers de Bavay...



Au cours de cet entraînement, les sapeurs-pompiers de Bavay ont procédé à l'extinction du feu initialement prévu pour la Saint-Jean tout en portant secours aux victimes.



Le 10 octobre 2015 : Opération « Nettoyons la nature ».



Malgré le ramassage régulier des déchets en tous genres par les agents communaux, le petit groupe de collecteurs a encore fait une bonne récolte cette année.



DU THÉÂTRE A HON-HERGIES.

Profitant de l'événement de la Fête de la Musique, le Comité des fêtes a étendu la célébration artistique au théâtre avec : « Le tour du monde en 80 jours » (imaginé par Jules Verne au XIX^{ème} siècle). Cette aventure aux nombreux rebondissements nous fut présentée par la compagnie théâtrale du Bimberlot.

Un superbe chapiteau fut installé, dans le cadre de verdure de la Gare, pour accueillir les spectateurs. Décor planté, texte interprété avec beaucoup d'humour et de talent par les trois acteurs : il n'y avait plus qu'à se laisser entraîner dans cet étonnant voyage grâce à la magie du théâtre !

Un bon public a suivi avec enthousiasme les pérégrinations des personnages autour du monde.

Et nous avons vécu une histoire d'actualité : courir après le temps en profitant des progrès techniques.

Cette action était soutenue par la CCPM, le Département et la Région.

A noter que nous aurons le plaisir d'accueillir à nouveau le théâtre du Bimberlot en mai 2016.



Fête de la musique :

Le 20 juin dernier, à l'occasion de la fête de la musique, plusieurs générations de chanteurs et de musiciens nous ont fait partager des moments très entraînants.

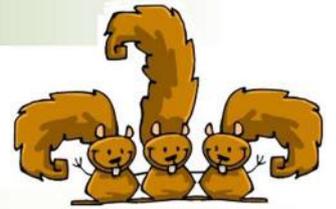


Plusieurs groupes, plusieurs styles musicaux, plusieurs ambiances : tout était réuni pour passer une bonne soirée.

Domage que la pluie se soit également invitée mettant fin prématurément aux festivités...

Les amis du jardin :

Les écureuils :



Le terme écureuil est un nom vernaculaire ambigu qui désigne en français de nombreuses espèces de rongeurs grimpeurs de taille moyenne, parfois même « volants ». Leur queue, plus ou moins touffue selon les espèces, forme un panache ou un plumeau caractéristique. Ils appartiennent presque tous à la famille des Sciuridés qui comprend aussi les chiens de prairies et les marmottes. Mais quelques écureuils volants font partie de la famille des Anomaluridés.



A vingt mètres du sol, dans les hauteurs d'un sapin ou d'un épicéa, l'écureuil se loge dans un nid douillet.

Les pièces de son logement sont composées de plusieurs nids, certains pour manger, d'autres pour dormir, d'autres encore pour les réserves de nourriture.

De forme conique, ses nids sont faits de branches, mais aussi de feuilles.

C'est pas de ma faute... !



Le petit rouquin commun chez nous a longtemps été menacé par le Gris d'Amérique du nord, car ce dernier est porteur sain d'un virus longtemps mortel pour le Roux. La nature faisant bien les choses, le Roux a développé des anticorps le rendant maintenant résistant à cette maladie.

Mais c'est également l'hybridation qui risque de faire disparaître la race. Car les deux espèces fricotent maintenant sans danger. Le problème est plus marqué en Angleterre et en Italie, mais pointe son nez en France.



Des petits insectes : chenilles, fourmis ...



Des glands



Des oeufs



Des cônes de résineux



Et bien sûr, des noisettes !

Ce gourmand est du genre prévoyant : son garde-manger est toujours plein. Ses plats préférés? Hormis les œufs qu'il pique aux oiseaux, il se régale de noisettes, de glands, de cônes de pin, d'insectes ou encore de chenilles.

Pour remplir son estomac, il n'hésite pas à descendre au sol. A terre, l'écureuil se déplace par bonds et s'arrête souvent pour scruter les lieux et s'assurer qu'il ne court aucun danger.

Un écureuil peut avoir plus de mille caches différentes pour sa nourriture, mais il en oubliera la moitié.

Les fafaouét auffi, vem bien. Fou fa, fé à moi !





Écureuil roux ou écureuil d'Eurasie, commun en Europe



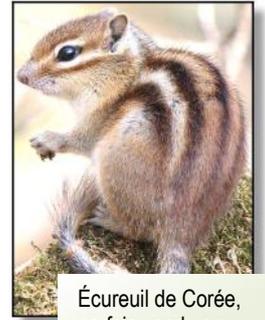
Écureuil roux américain



Écureuil gris, écureuil américain, invasif en Europe



Écureuil d'Abert



Écureuil de Corée, parfois vendu en animalerie.



Écureuil terrestre doré

Il y aurait 264 espèces recensées dans le monde. Leur taille varie de 13 cm pour les écureuils pygmées d'Afrique à 90 cm pour les écureuils géants d'Asie. Les écureuils vont généralement avoir une à deux portées dans l'année. Le nombre de petits issus de ces portées dépendra de l'espèce. Malgré le fait que les petits voient le jour sans fourrure, aveugles et sans dents, ils grandissent vite pour arriver à l'aspect que nous connaissons.

Voici les espèces les plus connues. Le roux est notre écureuil régional, mais les autres espèces peuvent être rencontrées car un trafic les diffuse dans nos secteurs et comme cet animal se comporte très mal en cage, il est souvent rejeté dans la nature.



Écureuil du Japon



Écureuil de Barbarie



Écureuil de Douglas



Écureuil fauve, espèce très commune en Amérique du Nord



Écureuil géant d'Inde

Les écureuils font leur show !



Avec Scrat de l'âge de glace.



Roublard de Opération casse-noisette

Tic et Tac de Disney.



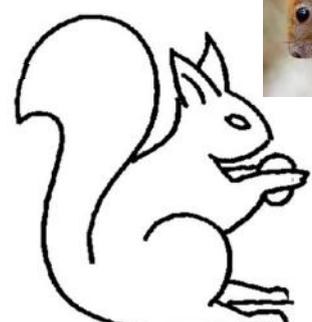
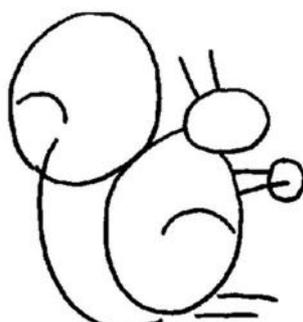
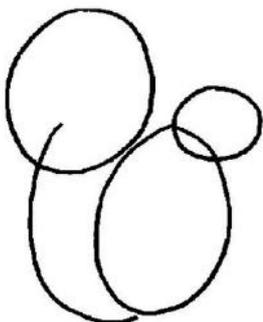
Spip de Spirou.



Et l'écureuil cinglé de Tex Avery.

Hé ! les enfants... !!!

Dessiner un écureuil, c'est super fastoche...





Mangeons local... Pour les fêtes pensez aux produits de l'Avesnois !



Grand territoire agricole, l'Avesnois compte de nombreux producteurs fermiers et artisans qui transforment et commercialisent leurs productions localement : Maroilles et produits laitiers, viande bovine, œufs, légumes, pommes, bières, miel, fromage de chèvre, ...

En Avesnois le terroir s'exprime avec goût !

Le Parc de l'Avesnois accompagne quotidiennement les producteurs dans leur démarche de circuits courts. A l'approche des fêtes de fin d'année, **vous souhaitez consommer local, bio, retrouver directement les produits du territoire chez les producteurs, dans le réseau des 14 Boutiques de l'Avesnois réparties sur le territoire, sur les marchés bio et ou de producteurs, ou dans les AMAPS...**

Produits nobles par excellence les produits locaux rehausseront vos tables de fêtes et éveilleront vos papilles : escargots, foie gras, volailles, bières, fromages...

Vous pouvez aussi déguster les produits locaux dans les 11 restaurants membres du réseau « **les Restaurateurs de l'Avesnois** », qui mijotent leurs plats à partir de produits de l'Avesnois.

Consommer local, bio, c'est être acteur de son alimentation en créant du lien avec les producteurs, c'est encourager une économie locale créatrice d'emploi, c'est réduire l'impact environnemental et favoriser les produits frais et de saison.

Retrouvez sur notre site www.parc-naturel-avesnois.fr des fiches recettes concoctées à partir de produits locaux. Vous souhaitez en savoir plus, retrouvez toutes les informations et adresses utiles sur notre site internet : www.tourisme-avesnois.com

Ou sur le site internet www.ouacheterlocal.fr avec cet outil que vous soyez chez vous, sur votre lieu de travail ou en week-end, en quelques clics vous retrouvez les points de vente situés à proximité ou sur votre parcours.

Le Parc naturel régional de l'Avesnois – cour de l'abbaye 59550 Maroilles.

Tel : 03 27 77 51 60 - contact@parc-naturel-avesnois.fr.

Vous souhaitez en savoir plus sur les actions et missions du Parc : www.parc-naturel-avesnois.com

Photos : © Marc Grzemeski PNRA

Pourquoi et comment nourrir les oiseaux en hiver ?

Nourrir les oiseaux tout au long de l'année ne se justifie pas. C'est uniquement durant la période hivernale qu'il devient utile de leur mettre à disposition de la nourriture.



Quand et comment nourrir les oiseaux ?

Pour connaître le moment propice pour commencer à nourrir les oiseaux, observez la nature. Il devient judicieux de nourrir les oiseaux lorsque les insectes disparaissent, lors de périodes de gel, de neige ou de pluie incessante.

Dès que vous aurez entrepris de nourrir les oiseaux, surtout continuez à le faire et ce de manière régulière. Les oiseaux seront vite accoutumés à cette source de nourriture ! A l'arrivée des beaux jours vous supprimerez donc progressivement cette alimentation.

Pour leur menu, vous pouvez acheter des mélanges tout prêts ou choisir de préparer vous-même leur alimentation avec diverses graines achetées ou glanées dans votre jardin. Plus les aliments seront variés, plus vous attirerez d'espèces dans votre jardin. Surtout éviter tout aliment salé. Privilégiez les graines n'ayant pas subi de traitement chimique, celles de tournesol sont appréciées par de nombreuses espèces.



Nounours nourricier.

Où et quand déposer la nourriture ?

Côté pratique, il est important de respecter le comportement de chaque espèce. Pour cela, nourrissez à différents endroits et différentes hauteurs, par exemple sur une mangeoire plateau en hauteur, en filet suspendu ou au sol sur une planche de bois.

L'idéal est de nourrir deux fois par jour, le matin et le soir car c'est à ces deux périodes de la journée que les oiseaux ont le plus besoin d'énergie. De plus, cela évitera que les graines ne soient souillées et piétinées car, dans ce cas, elles peuvent devenir impropres à la consommation et transmettre des maladies.

N'oubliez pas de leur mettre aussi à boire !

Et là, rien de plus simple, les oiseaux ne boivent que de l'eau, sans aucun additif. Veuillez juste à ce que l'eau ne gèle pas, choisissez des récipients peu profonds et changez l'eau régulièrement.



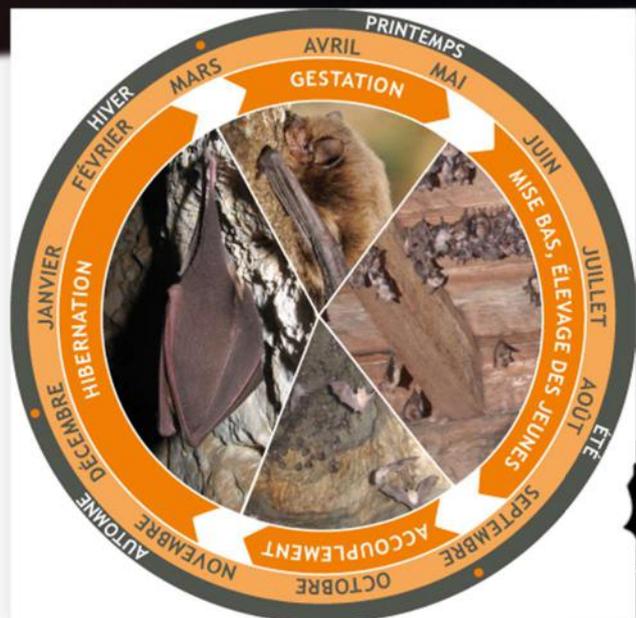
En septembre dernier, le CPIE Bocage de l'Avesnois proposait un atelier sur les chauves-souris.

Chauve-souris ou plutôt chauves-souris.

Lors de la première séance, petits et grands ont pu découvrir (ou redécouvrir), à travers des activités ludiques, les mœurs et coutumes de cet animal longtemps chassé et mal-aimé.

En fait, sur le territoire de la commune vivent plusieurs espèces de chauves-souris. Certaines affectionnent plutôt les bois, d'autres chassent sur les plans d'eau et rivières ou encore autour de nos maisons, granges et dépendances... Qui n'a pas remarqué à la tombée de la nuit leur ballet incessant à la recherche des quelques 3000 moustiques qu'elles avaleront en quelques heures !

Et pourtant on en compte de moins en moins et certaines sont aujourd'hui menacées. Pour les protéger efficacement, il est nécessaire de bien les connaître d'autant plus qu'elles ont un cycle de reproduction assez particulier.



Mieux les connaître, c'est bien; les aider, c'est mieux.

Au cours de la deuxième séance, chaque participant a pu réaliser un gîte en bois destiné à accueillir les chauves-souris tout juste sorties de l'hibernation.

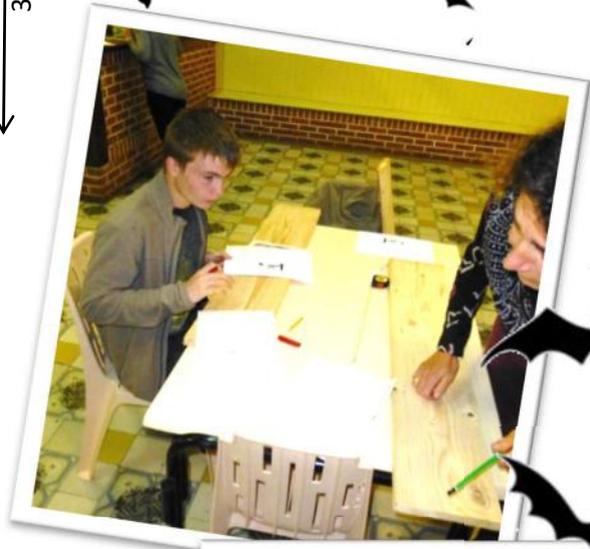
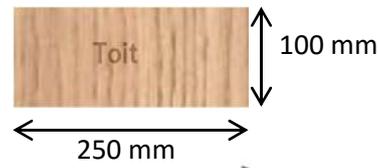
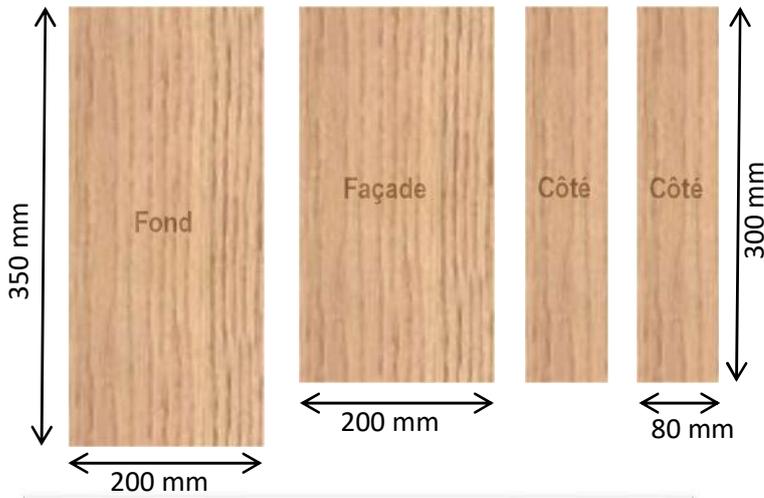


Ce nichoir fera très bien l'affaire pour attendre les beaux jours d'été. Si vous n'avez pas pu participer à cet atelier, prenez un peu de votre temps cet hiver pour construire votre propre gîte en suivant le plan ci-dessous.

Placez-le au moins à trois mètres de hauteur sur un mur ou un arbre, à l'abri des prédateurs, et bien exposé au sud par exemple. Peut-être aurez-vous la surprise d'accueillir un nouveau venu dans votre jardin au printemps prochain...



Utiliser du bois non traité de 20 à 27 mm d'épaisseur et laisser le bois à l'état naturel, sans poncer.
 Scier chaque pièce aux bonnes dimensions, pratiquer des rainures sur les faces intérieures du fond et de la façade,
 assembler sans faire dépasser les pointes de vis et c'est tout. Pas de vernis, ni peinture...



Mesurer, Scier, Strier, Assembler et Visser ; tout le monde s'affaire...



Après avoir accueilli les participants de la ballade gourmande en Septembre 2014, les forgerons des Fers savoir ont pris un an plus tard l'initiative d'associer bon nombre d'artisans de la région pour l'animation d'une journée visant à présenter au public, différents métiers qui ont traversé les siècles.



Le 21 septembre 2015, animés par la curiosité de découvrir et parfois de faire découvrir aux plus jeunes, les visiteurs d'Hon-Hergies et d'ailleurs se sont présentés en nombre pour voir à l'œuvre menuisier, potier, dinandiers, dentellière, tricoteuse, sculpteurs, charron, coutelier, forgerons et maréchaux-ferrants. Toute l'équipe remercie chaque visiteur de l'intérêt porté à cette manifestation et des échanges avec tous les artisans présents.

Remerciements également à la mairie pour avoir mis l'infrastructure et les supports de communication à disposition.



En Octobre nous nous sommes déplacés en spectateurs au salon international des métiers d'arts et du fer à Eu en Seine-Maritime : " LES FEVRES ". De nombreux artisans faisant référence dans leurs métiers viennent exposer et démontrer leur savoir-faire en réalisant des ouvrages collectifs. Nous y avons rencontré notamment des forgerons qui réalisaient du DAMAS (feuilletage d'acier soudé au feu).

La réunion des fers savoir du samedi 12 décembre a été consacrée à la soudure au feu et à la réalisation des chevilles manquantes au niveau des pierres bleues de l'escalier de l'église d' Hon.



Vous pouvez suivre notre actualité ou visualiser les photos sur notre BLOG lesferssavoir.over-blog.com ou sur notre page Facebook " les fers savoir ".